

## LA GAZETTE DE QUÉBEC.

Est publiée chaque jour, chez Nelson & Co., imprimeurs  
libraires, rue de la Montagne, Québec.  
Lundi, mercredi et vendredi, en anglais, mardi, jeudi et  
samedi, en français.  
Abonnement pour les deux papiers 30s. par an, et 6s. frais de poste  
Le papier français ou anglais séparément, 20s. p. a., et 6s. frais  
de poste.  
Annonces.—Ceux envoyés avant midi le jour de la publication  
seront publiés l'ordre par écrit donné, ou bien dans les deux  
langues jusqu'à contre-ordre. Faute de direction par écrit, à raison  
de 2s. 6d. pour 6 lignes et au-dessous, la première insertion, et les  
suivantes 7d. chaque, pour 10 lignes et au-dessous de 6, 3s. 6d., la  
première insertion, et cinq centimes l'insertion. Dans les deux langues  
le double des taux mentionnés.  
Avis.—M. E. R. Fabre & Co., Trois Rivières M.  
George Stobbs, St. André, (Ontario) W. G. Blanchard & Cap  
Smith, G. W. Allison, Québec; Ste. Anne, P. A. Dorion, Québec;  
Lathuier, M. Filteau, Rivière du Loup, M. Chalou, Nicolet, M.  
Crosby, La Bate, M. D. M. D. McDonald, Sherbrooke, C. Whit-  
cher, Québec; Berthier, M. Tranchesi, St. Denis M.  
Mignault, St. Charles, Dr. Duvert, Laprairie, M. J. Johnson;  
St. John, M. Demarec, Éboulements, M. Slavin, St. Marie  
Nouvelle—Beauce, M. Remy, St. Thomas, Dr. Taché; Ste. Anne,  
Grand Ance, R. Puzos, Québec; Rivière-Quello, M. Jorté;  
Kamouraska, Cap Gauthier, Rimouski, P. Gauvreau, etc.  
Presque tous les maîtres de poste dans la province ont consenti  
à recevoir des abonnés.

## JOURNAUX DE PARIS.

—Le *Mercur* de *Soubie* contient ce qui suit en  
dite de Munich, 21 courant :  
"Le cœur du prince de Leuchtenberg doit être  
transporté de Lisbonne ici; il sera déposé dans  
l'église de St-Michel, à côté des restes de son père,  
le prince Eugène. La duchesse sa mère, qui a été  
dangereusement malade depuis la mort de son fils,  
se trouve à présent dans un état de santé un peu  
meilleur.  
On dit que l'impératrice-douairière, veuve de don  
Pedro et troisième fille de la duchesse, arrivera ici  
dans peu de mois pour y fixer sa résidence. La fille  
aînée de la duchesse est mariée au prince royal de  
Suède.  
Le temps est redevenu très-froid, nous avons eu  
de la neige en quantité, et les communications avec  
le Tyrol et l'Italie sont de nouveau interrompues."  
—Les lettres de Bougie parvenues par la voie du  
*Ramier*, contiennent des nouvelles importantes; et  
malgré tous les bruits d'abandon que l'on a fait cir-  
culer, il paraît certain que le gouvernement a résolu  
de conserver cette partie de l'Afrique. Une lettre,  
portant la date du 19 avril, annonce que la garnison  
de Bougie a du soutenir, le 16, l'attaque faite par  
Ouli-ou-Rabah contre les Messaya et les Beni-Mimoun.  
—Il paraît d'après le rapport annuel lu à l'assem-  
blée de la société britannique de la réforme (*British  
reformation society*), tenue récemment à Londres,  
qu'en l'an 1796 il n'y avait que 24 chapelles catho-  
liques dans la Grande-Bretagne, et qu'à présent on  
y en compte plus de 500; qu'il n'y avait alors que 2  
chapelles catholiques dans toute la cité de Londres,  
et qu'à présent il n'y en a pas moins de 24, outre les  
chapelles des ambassadeurs; qu'en 1796 il n'y avait  
pas un seul collège catholique en Angleterre, et qu'à  
présent il y en a 12; que cette même année il n'y  
avait que deux écoles catholiques, et il y en a main-  
tenant plus de 100. Le rapport ajoute que, dans  
plusieurs des villes les plus peuplées de l'Angleterre  
et de l'Ecosse, telles que Liverpool, Manchester,  
Glasgow, etc. la population catholique est très-con-  
sidérable, se montant à un quart et même à un tiers  
de la population entière de ces villes.  
Au milieu du mouvement religieux qui remplis-  
sait ces derniers jours les églises de la capitale, le  
Luxembourg offrait un contraste qui doit être sig-  
nalé pour que la France connaisse sous quel gou-  
vernement la révolution l'a placée, que l'Europe le  
sache et que l'histoire s'en souvienne. Tandis que  
de toutes parts on accourait aux pieds des autels du  
Très-Haut, au Luxembourg, on travaillait à la prison,  
au tribunal, au grand jugeocr (car on ne sait quel  
nom lui donner) élevé par le royauté de juillet pour  
l'accomplissement solennel de ses vœux politiques à  
l'égard des malheureux qui se sont laissés prendre à  
sa feinte tendresse pour les insurrections.  
—Le peuple de Lisbonne s'est soulevé et a été sur  
le point de lapider le vicomte de Palmella qu'il ac-  
cusait de l'empoisonnement du duc de Leuchtenberg.  
La jeune reine a reçu une députation qui l'en-  
gagait à contracter de nouveaux liens. Elle a  
promis de se soumettre à ce nouveau sacrifice. Voi-  
là une majesté bien résignée!

—Le navire *Canton*, parti le mois dernier de  
*Gravesend* pour *Van Dieman's Land*, avait à bord  
240 émigrés, toutes jeunes filles; voilà la quatrième  
envoi de cette nature, fait aux dépens publics, au  
montant de 800 filles; de plus il n'en coûte rien aux  
passagers, dont on évalue les dépenses à 17l. chaque.  
Le comité nommé, a pris grand soin de l'envoyer  
des personnes d'un caractère irréprochable. Il  
est convenu que dans le mois de juillet, un autre  
bâtiment, le *John Kerr*, partira avec une semblable  
charge. — (*Journal de Londres*.)

## AMÉRIQUE DU SUD.

New-York, (mardi soir) 16 juin.—La goëlette  
*Gazette*, arrivée à la Nouvelle-Orléans, nous fournit  
des nouvelles de Tampico jusqu'au 30 du mois der-  
nier. Le général Santa Anna avait pris Zacatecas  
le 8 mai, après une vigoureuse résistance de cinq  
jours, de la part de la milice de cette ville, qui per-  
dit 500 hommes. Cette affaire tendra probablement  
à réprimer le progrès de la révolution du Mexique,  
si elle ne la supprime pas entièrement.  
(*Mercantile Advertiser*.)

## ÉTATS-UNIS.

Les États-Unis viennent, par l'entremise de M.  
Livingston, de signer la promesse d'une pension vi-  
gère de 120p. pour les matelots qui furent blessés  
par l'invalidité des canonniers d'une frégate amé-  
ricaine en rade à Toulon, à la fête de Louis Phi-  
lippe en 1834, et la même somme a été assurée aux  
parents de ceux qui furent tués. Petite réparation  
d'un grand mal!  
Un vol immense vient d'être commis à Savan-  
nah, dans la banque, branche de celle des États-U-  
nis. Les voleurs ont enlevé une somme de cent  
mille piastres. La banque des États-Unis offre cinq  
mille piastres de récompense à celui qui fera décou-  
vrir les coupables.  
Les journaux de la Louisiane se plaignent de  
pirateries atroces exercées sur les côtes de ce pays.  
Plusieurs vaisseaux ont été saisis, les cargaisons pil-  
lées, les passagers maltraités et déposés à terre en  
état de presque-nudité.  
Cinq des pirates condamnés à mort à Boston ont  
été exécutés. Sur l'échafaud ils ont protesté en  
termes énergiques qu'ils étaient innocents, qu'ils  
mouraient victimes d'une calomnie et qu'ils pardonnaient  
à leurs persécuteurs.  
Nous apprenons de notre correspondant à Bath,  
que Kelly, de la goëlette *James Miller*, parti le 13  
de St. Michel, rapporte que tout y était tranquille.  
Des troupes étaient arrivées de Terceira, et l'on n'ap-  
préhendait plus rien des Miguéletes. — (*Boston Gaz.*)  
Nous présupposons que quelques milliers de  
nos concitoyens vont se diriger au nord, dans le  
cours de quelques semaines; les uns pour Québec  
et Montréal, d'autres pour les eaux et les chutes;  
quelques-uns peut-être pour les grands lacs, et pour  
aller voir les merveilles du ouest. — (*Com. Adc.*)

Le *Champlain* est parti de New-York, hier matin  
à 7 heures cinq minutes A.M., et est arrivé ici à 5  
heures P.M. ayant fait le trajet, y compris 15 débar-  
quements, en 9 heures 55 minutes. Déduction faite  
d'une heure 3 minutes pour débarquements, il s'est  
rendu en 8 heures 52 minutes, presque 19 miles à  
l'heure. — (*Albany Adv.*)  
Le *Troy Times*, (comté de Miami), nous apprend  
qu'il existe maintenant une grande disette parmi les  
pauvres dans les parties éloignées de cet Etat. Le  
Times dit : "Des voyageurs nous apprennent qu'il y  
a plusieurs familles, pas à 50 milles de nous, qui sont  
entièrement sans pain, et sans moyens de s'en procurer,  
et vivent de chasse et de poisson et n'ont pas d'autre  
perspective jusqu'à ce qu'on puisse récolter du blé."  
Il y eut, samedi dernier, une assemblée à Troy,  
afin de lever une contribution pour le secours de ces  
infortunés. — (*Columbus (Ohio) State Gazette.*)  
Le prix des steamboats qui voyagent entre New-  
York et Providence, qui était, avant, de 7 et 8 dol-  
lars, est réduit à 4 dol. 50 cents, repas inclus. Dans  
le nouveau steamboat *Lexington*, le prix est de 4  
dollars, les repas extra. — (*Journal de Com.*)  
L'on commence tout de bon, les voyages d'été.  
Notre cité commence à se remplir d'étrangers, et les  
lieux de rassemblements publics dans les environs de  
la cité reçoivent déjà un grand nombre d'hôtes.  
(*Journal d'Albany.*)

LES PIRATES ESPAGNOLS.—Le "Boston Literary  
& Catholic Sentinel" donne la traduction suivante  
des dernières déclarations des Pirates Espagnols :—  
"Américains! c'est le malheur et non le crime  
qui nous a conduits à cette fin triste et ignominieuse.  
Nous n'avons rien à espérer dans ce monde; mais  
dans l'autre, nous attendons avec confiance le salut,  
de la grande miséricorde de notre céleste Rédemp-  
teur. Nous vous déclarons donc, Américains, en  
mourant, que nous sommes innocents; et nous en  
prenons à témoin ce Dieu devant lequel nous allons  
paraître dans peu d'instants.—mais nos âmes ne  
seront point chargées, à ce sacré tribunal, d'avoir  
avili le dernier acte de notre vie, par un mensonge.  
Nous disons la vérité solennelle; nous ne sommes  
pas coupables—et nous réitérons ici, sous la potence,  
ce que nous avons dit dans notre procès, "que nous  
mourons innocents." Que Dieu pardonne à ceux  
qui nous ont réduit à cette fin malheureuse, comme  
nous leur pardonnons de bon cœur, et nous laissons  
ce monde en paix avec tous les hommes. Adieu,  
Américains!  
Pedro Gilbert, Angel Garcia, Manuel Boyga,  
Juan Montenegro, Manuel Castillo."

## HAUT-CANADA.

L'Advocate de Toronto rapporte que dernièrement  
deux hommes traversant de la grande île aux  
côtes du Canada, virent leur bateau entraîné par  
le courant vers la cataracte; tous deux sautèrent hors  
du bateau pour gagner le rivage; l'un parvint à se  
sauver, l'autre fut entraîné par les flots et précipité  
dans les abîmes de la fameuse chute du Niagara.  
Prescott, 7 juin.—Prescott commence à prendre  
une apparence surprenante depuis quelque temps.  
Malgré la stagnation des affaires, dont on se plaint  
dans presque toutes les autres parties, nous voyons  
ici tout le monde occupé à ses affaires et portant  
une contenance riante.  
Le steamboat *Brookville*, fait ses courses journali-  
ères entre ce port et la place de débarquement de  
Dickenson, à la tête du Long Sault, rencontrant les  
estafettes de Montréal, à ce lieu. Le *Black Hawk*,  
superbe steamboat américain continue ses courses  
sur la même route. Le *Paul Fry* voyage entre ce  
lieu et Ogdensburg toutes les quinze minutes.  
(*Vanguard*.)

## BAS-CANADA.

Montréal, 20 juin.—Nous apprenons de la société  
Littéraire et Historique de Québec, que les publica-  
tions de la commission pour préserver les records,  
dernièrement reçus d'Angleterre, et comprenant 70  
volumes, ont été confiées à ce corps. Nous apprenons  
que l'exemplaire pour Montréal est destiné pour  
le collège McGill, mais en attendant que cette  
institution soit prête à recevoir ce superbe présent,  
il sera probablement déposé dans quelque endroit  
public.  
Hier, pour la première fois cette année, nous  
avons vu des petits pois sur notre marché.  
On se rappelle, sans doute, le vol commis dans  
la maison de M. Forbes, que nous avons annoncé  
dans notre dernier n°. Le grand complot de ce  
district a réussi à retrouver les effets volés, savoir  
l'habit de M. Forbes et son portefeuille avec l'ar-  
gent qu'il contenait, moins 7 piastres. Ces effets  
ont été saisis en la possession d'un nommé Mont-  
gomerie, qui a été immédiatement arrêté, avec son  
épouse et une autre femme qui se trouvent impli-  
quées dans l'affaire.  
Un correspondant de l'Assommoir nous prie de  
démentir le bruit semé par la *Minerve* que le Saint  
Jean Baptiste doit se célébrer dans le comté. Il pa-  
raît que cette célébration est encore une affaire de  
secret.

La maison de George Morrison, écuyer, à la ri-  
vière Carribo, a été entièrement consumée, il y a  
quelques jours. Sa femme qui était enceinte, et un  
de ses fils âgé de deux ans ont été consumés par les  
flammes. Lui-même a été sévèrement brûlé en es-  
sayant de les sauver.  
Nous avons le plaisir d'apprendre que le Dr.  
O'Callaghan est beaucoup mieux de ses blessures.  
Doyle a été arrêté et admis à caution pour 50l. lui-  
même, et deux cautions de 25l. L'affaire est ren-  
voyée au quartier de sessions. — (*Écho du pays*.)

—Extraits d'une correspondance privée du *Vindica-  
tor*, de Montréal, en date de Londres, le 6 mai :—  
"Votre infatigable agent, M. Roebuck, a saisi la  
première occasion, après l'organisation du minist-  
ère, de donner au gouvernement, son opinion sur  
la nomination de lord Amherst. Il a eu plusieurs  
entrevues avec le secrétaire colonial, M. Grant,  
(maintenant baron Glenelg), et avec le sous-secré-  
taire sir Geo. Grey. J'ai la satisfaction de vous an-  
noncer qu'il en est résulté la révocation de la nomi-  
nation de lord Amherst. Sa Seigneurie, beau-frère  
de M. Hale, a reçu permission de rester ici, quo-  
ique son bagage eût été mis à bord de la frégate la  
*Pique*, et qu'il en eût beaucoup coûté à Sa Sei-  
gneurie.  
"J'ai lieu de croire que quelque méchante in-  
fluence a eu lieu au bureau colonial—peut-être que  
le malin esprit pris la forme de Mackinnon. L'on a  
cependant pris des mesures qui, je l'espère, pour-  
ront contrebalancer cette influence. Les dernières  
nouvelles du Canada vous ont été d'un secours éton-  
nant. Les griefs dont vous vous plaignez ont été  
reconnus dans les cercles ministériels. L'on recon-  
naît ouvertement que les Canadiens ont été molestés.  
L'on a vu aussi explicitement que toutes tenta-  
tives de législation dans vos affaires intérieures ont  
manqué et doivent manquer. Les whigs et les tor-  
ques que votre conseil législatif est une nuisance; et  
vous pouvez vous attendre à en voir anéantir la fac-  
tion anti-populaire, si elle entreprend encore une  
fois de mettre des entraves aux affaires publiques,

comme elle a fait dans votre dernière session parle-  
mentaire.  
"Quelques arrangements qui soient faits ou pro-  
posés, que l'on comprenne bien qu'ils ne seront pas  
définitifs, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un  
changement dans le conseil législatif, qui, tant qu'il  
existera comme il est maintenant constitué, ne peut  
être regardé que "comme un faible abri entre le  
gouvernement et les sujets," dont les habitants de la  
colonie désirent unanimement le déplacement; et tant  
que ce changement n'aura pas lieu, l'on ne peut  
s'attendre qu'à des faillites répétées et de nouvelles  
privations, et de nouveaux mécontentements."

\* \* \* La visite de M. IGNACE GAGNON, dans les parties  
supérieures de la Province, pour retirer les  
souscriptions dues sur la Gazette de Québec, et  
pour d'autres objets, (tel qu'annoncé il y a quelque  
temps) a été inévitablement différée jusqu'au mo-  
ment actuel. Les souscripteurs, etc., sont respec-  
tueusement informés qu'il va maintenant partir  
sans délai.

## QUÉBEC : MARDI, 23 JUIN, 1835.

Le steamboat *St-George* arrivé cette après-midi,  
a apporté les journaux de New-York de mercredi  
dernier et ceux de Montréal d'hier.  
Nous en tirons les extraits suivants :  
Londres 13 mai :—Les agents du Bas-Canada en  
appui de la constitution, ont travaillé au bureau des  
colonies hier 12.  
Hier soir en réponse à une question posée par M.  
Hume, sir George Grey, sous-secrétaire des colonies,  
dit "Que milord Aylmer serait rappelé du Ca-  
nada, et que le ministère actuel devait nommer  
"une commission de deux ou trois personnes qui se  
"rendraient au Canada, et qui seraient autorisées à  
"recueillir des renseignements sur les différends qui  
"existent en la province, au lieu d'une seule per-  
"sonne. M. le comte d'Amherst nommé commis-  
"saire par le dernier ministère, n'avait pas voulu  
"accepter la charge de président de la commission,  
"que le ministère actuel lui avait offerte."  
Londres, 14 mai.—Des dépêches furent reçues  
au bureau des colonies hier du Canada, du Nouveau-  
Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.  
Lord John Russell qui s'est réfugié dans un bourg  
pourrait être opposé à Poole; d'autres disent  
que le colonel Fox avait donné sa démission pour  
Stroud.  
Le dîner à sir Robert Peel et son discours ont  
excité une attention extraordinaire; on dit que des  
personnes qui ont offert 40 guinees pour un siège  
n'ont pas pu s'en procurer.

Extraits de la correspondance particulière du *He-  
rald* de Montréal, datée "Londres, 15 mai :—  
"Il se trouve maintenant que Lord Amherst a re-  
fusé de se rendre au Canada, M. Ellice n'y va pas  
non plus, et l'on dit que le gouvernement se propose  
d'envoyer deux ou trois commissaires conjoints.....  
MM. Neilson et Walker sont arrivés, et ont délivré  
leurs lettres de créance et la requête de Montréal, à  
la couronne, au bureau colonial. Ils ont aussi rendu  
visite aux associés de la compagnie des terres.—  
Pour le présent je ne puis rien dire d'avantage, si  
non que ces messieurs seront puissamment soutenus  
ici, par ceux qui ont à cœur le bien être du Canada.  
Nous avons encore à regretter que la baisse du com-  
merce des produits du Canada est toujours la même,  
si elle n'a pas augmenté, et nous ne pouvons pas ob-  
server le moindre changement et la moindre amélio-  
ration à nos dernières citations. Les consolidés se  
vendaient ce jour à 92½—actions de banque 215½."

Voici un précis des nouvelles tirées des journaux  
américains :—  
M. Livingston était avec sa famille à Plymouth  
(Angleterre) où il était arrivé le 10 sur la frégate  
américaine la *Constitution*, et il se proposait d'y sé-  
journer plusieurs jours. La frégate tira une salve  
royale, qui fut rendue par le vaisseau à garde le *San  
Josef*, le commandant ayant premièrement visité la  
*Constitution*. Les batteries de la citadelle tirèrent  
aussi une salve royale, pour complimenter l'ambas-  
sadeur américain.  
La jeune reine de Portugal a consenti à être fian-  
cée de nouveau.  
Lord Morpeth a été élu pour la division de l'ouest  
de Yorkshire.  
Lord John Russell était candidat pour le bourg  
pourri de Poole.

Le parlement s'est réuni le 12, mais l'on n'avait  
rien fait de conséquence jusqu'au 14. L'on avait  
fait motion pour de nouveaux votes pour divers en-  
droits qui étaient devenus vacans. Il ne paraissait  
pas que les ministres proposeraient aucune question  
d'importance avant qu'ils fussent tous à leurs places,  
ce qui aurait lieu vers le 20.  
L'on a offert la pairie à M. Byng, membre pour  
Middlesex, mais il l'a refusée; et son neveu, sir J.  
Byng, l'a acceptée dans la vue de faire place à sir  
John Russell au bourg de Poole que sir John repré-  
sentait.

Paris, ou plutôt la cour des pairs a été la scène  
d'une farce très sérieuse. Les prisonniers d'Etat  
avaient été mis en procès, et l'on s'attendait qu'ils  
seraient acquittés, quoique trouvés coupables. Ce  
plan devait donner à la cour une réputation de mag-  
nanimité; mais l'affaire fut mal conduite. Ils ont  
été amenés par centaines pour subir leurs procès et  
ont fait une si bruyante opposition, qu'ils ont con-  
fondu leurs juges et tout ordre. Finalement, on  
doit faire leur procès sans qu'ils soient présents.  
Les nouvelles d'Alger vont jusqu'au 7 de mai.  
Les hostilités avaient commencé entre les Français  
et les Arabes. Oulid-ou-Rabah, à la tête d'un nom-  
breux parti d'Arabes avait attaqué les postes avan-  
cés des Français à Bougie. Le colonel Lemerrier  
représenta vainement à ce chef qu'il avait signé un  
traité de paix avec lui, quelques jours avant; il ne  
voulut entendre aucun arrangement et continua son  
attaque. Les Français perdirent beaucoup de monde,  
mais parvinrent à faire reculer les Arabes. Le co-  
lonel Lemerrier obligea M. Lowassy, qui avait pris  
sur lui de conclure le traité, de s'embarquer sur la  
*Chimère* pour se rendre à Alger, afin de rendre  
compte de sa conduite au gouverneur.

Nous avons reçu hier matin les journaux d'Hali-  
fax du 9 du courant, et ceux de Saint-Jean (N.-B.)  
et de Frédéricton le 10. Ils sont sans nouvelles.  
Un bâtiment arrivé le 2 juin de la Bermuda, dit  
que le vaisseau-amiral devait partir le 7 pour Hal-  
ifax. La frégate de Sa Majesté la *Vestale*, venant de  
la Jamaïque avec la fièvre jaune à bord, était encore  
en quarantaine à la Bermuda.

L'avis de l'arrivée du paquebot du 16 mai, à New-  
York, sans avoir reçu ses lettres et journaux, a  
donné lieu à des bruits sans nombre, qui ne sont  
probablement que des inventions. Ceux qui peu-  
vent avoir les meilleures informations sur le sujet,  
ne savent rien de certain; et il ne paraît pas qu'il

soit parvenu aucune des lettres de ce paquebot à  
Québec. Les lettres et journaux arriveront demain.

L'on peut attendre de merveilleuses histoires de  
M. Roebuck et de ses écrivains, depuis que les whigs  
sont en charge. L'on nous dit, mais fausement, que M.  
Roebuck, a chassé lord Amherst, "quoiqu'il eût fait  
les dépenses et les préparatifs pour le voyage;"  
cette condition au moins n'est pas générale pour  
des whigs libéraux, qui voulaient probablement le  
remplacer par quelqu'un de leurs parens, comme ils  
ont souvent fait. Il paraît que leurs amis patrio-  
tiques à Londres, ont une très haute opinion  
d'eux; ils leur ont actuellement arraché par la peur  
des concessions! Mais leurs amis les alloient  
ainsi comme des lâches pour tromper le grand  
parti ici. Les politiques bien salariés, ne doivent  
pas, nous pensons, s'en tenir à de simples fantômes  
pour réussir à leur projet, quoique leur conduite  
démontre que c'est leur grand cheval de bataille.

Les whigs anglais paraissent avoir pris les airs des  
partis des États-Unis; c.-à-d. de congédier les officiers  
en masse lorsqu'il y a changement d'administration.  
Il est dit que lord Heytesbury, lord Cowley et  
lord Amherst n'ont reçu leur congé que par rapport  
à leurs sentiments politiques et pour donner des em-  
plois aux amis de lord Melbourne. Jusqu'à présent,  
le rappel de sir Howard Douglass des îles Ionniennes,  
est sans fondement. Trois ou quatre journaux de  
Londres ont beaucoup dénigré lord Amherst, dans  
la première semaine de mai; nous avons parcouru  
plusieurs communications anonymes qui doivent en  
grande partie tirer leur origine de nos agents "pa-  
triotiques."

Le rappel de Son Excellence le gouverneur-en-  
chef est une nouvelle officielle. Les bruits quant à  
son successeur sont entièrement des conjectures.  
Nous apprenons que cela est vrai même du baron  
Strafford, dont on a parlé avec quelque assurance.  
Son Excellence est resté gouverneur depuis cinq  
ans, ce qui est plus longtemps que le terme moyen  
que ces officiers publics ont administré notre gou-  
vernement. Ce rappel ne comporte aucune censure.  
La déclaration dans la dépêche que le gouverneur ne  
s'accorde pas avec la chambre d'assemblée, est  
preuve qu'il convient d'essayer un nouveau gouver-  
neur, mais on ne prononce pas si c'est le gouver-  
neur ou la chambre qui est en erreur ou blâmable.  
Il ne peut être toutefois question de blâmer son ex-  
c. que pour sa conduite subséquente aux déclarations  
du comité des communes anglaises, en date de juillet  
1834, car quant à sa conduite antérieure à ce rap-  
port, en rejetant entièrement l'accusation de la  
chambre, il approuva le ministère de M. Stanley et  
celui de son excellence; si depuis de nouvelles accu-  
sations ne sont pas constatées, son excellence s'en  
retourne en Europe avec l'approbation des autorités  
métropolitaines.

## MÉMBRES DES PATRIOTES-CANADIENS.

Nous reproduisons sous ce échantillon du génie  
des "patriotes-canadiens, les deux articles qui  
suivent, tirés de deux journaux, reconnus pour être  
les organes et les oracles de MM. Papineau, Tessier et  
cic., afin de faire sentir aux anciens et vrais Cana-  
diens, et constater comme fait historique pour l'é-  
tranger, la position sublime dans laquelle ils pla-  
cent notre pays et se placent eux-mêmes. Nous n'avons  
qu'un mot à dire, et cela a rapport à un des faits er-  
roneux cités par le journal patriote de Québec. C'est  
une de ses faibles que de dire que M. Neilson s'est  
mis en rapport avec la *Compagnie des Terres* à Lon-  
dres, au contraire, c'est la *North American Colonial  
Association* qui lui a fait offre de deux mem-  
bres :—

Extrait du *Canadien Journal français*, de Québec,  
(en Canada) sous date du 22 juin 1835 :—  
"Les journaux constitutionnalistes annoncent que leurs  
envoyés MM. Neilson et Walker à leur arrivée à Lon-  
dres, allaient se mettre en rapport avec la *Compagnie des Terres*.  
M. Neilson, l'âme de la mission, s'est mainte fois prononcé  
contre le principe de cette compagnie, et maintes fois il  
serait en relation étroite avec elle! "Eh! bon Dieu, pourquoi  
s'étonner? est-ce pire que ce qu'il a fait depuis deux ans?  
Et d'ailleurs la Gazette de Québec n'a-t-elle pas dit qu'il  
fallait mettre sa conscience dans sa poche? cela s'entend  
lorsque quelqu'autre chose y entre avec elle. C'est en  
d'autres mots la maxime écossaïse : *make money, honestly  
if you can, but make money*. (Fais de l'argent, honnête-  
ment si tu peux; mais fais de l'argent.)"

Extrait de la *Minerve*, journal du Canada, organe  
du parti patriote-canadien :—  
"Le 7 mai dernier est fut pour la ville d'Ipswich un jour  
de grand désappointement. Le bruit s'était répandu qu'un  
paquebot venant de New-York avait à bord des animaux  
curieux arrivant de la mer glaciaire. Ceux qui se rendront  
sur le port virent bientôt débarquer deux bipèdes, dont  
l'un avait figuré sans succès sur les bûstings de Québec et  
dont l'autre avait été promené comme curiosité dans les  
rues de Montréal. Les habitants ne remarquant dans ces  
nouveaux Antropomorphes, autre chose qu'une figure al-  
longée et un tout un peu jaune, comprirent bientôt que ce  
n'était pas la peine de se dérangier pour si peu de chose et  
chacun s'en retourna chez soi."

Les négociants évaluent de 20,000l. à 30,000l., au  
moins, le dommage occasionné aux bâtiments sur  
le port et aux bois de construction dans les anses.

L'élection de M. Alex. Fraser, en remplacement  
de M. Dionne pour le comté de Kamouraska est  
officiellement connue.

Un monsieur de la faculté, qui a une pratique  
étendue, et qui est d'opinion que le coléra est  
fixé dans le pays, nous a dit hier, que la cité était  
dans un état de salubrité sans exemple à cette sa-  
ison, et qu'il n'avait remarqué cette année aucun  
des symptômes qui ont précédé les attaques de cette  
épidémie à Québec.

Les voyageurs des États-Unis commencent à ar-  
river à Québec; un bon nombre se trouvaient sur le  
*St-George* arrivé aujourd'hui de Montréal, et entre  
autres passagers étaient : M. le colonel Nichols  
du génie, M. le capitaine Maitland, M. le comte  
Strelitz, Made et Mlle Grant de Montréal, le révd.  
M. Grasset, M. A. Armour.

Le bateau à vapeur le *St-George* rapporte qu'il  
n'a pas vu de bois en derivo sur les parties supérieu-  
res du fleuve, mais que les deux côtés du fleuve à  
environ sept lieues au-dessus de Québec sont cou-  
verts de bois d'un bout à l'autre; qu'il y a à peine  
quelques pas de long où l'on n'en aperçoit pas.

Nous sommes fâchés d'apprendre que les nou-  
velles sont venues que cinq ou six bâtiments du com-  
merce étaient échoués dans la rivière, en bas du port.  
Le capitaine Keyes, du brick *Aune*, est arrivé en  
ville hier, ayant laissé son bâtiment échoué à la Ri-  
vière-Quello, beaucoup endommagé, avec cinq pieds  
d'eau dans la cale, et perte de ses ancres, etc. Deux  
goëlettes étaient à son aide; et le capitaine Keyes  
est monté pour se procurer du secours et un cable  
de chaîne.

Le capitaine Keyes rapporte qu'un navire et un  
brick ont fait côte à Saint-Thomas, le premier, le  
*Kingston*, venant de Liverpool; que le brick *Mars*,  
allant d'ici à Workington, est aussi naufragé, ainsi  
que le *Diana*, Cowan, se rendant à Dauphins, en  
Ecosse; et qu'on avait vu un autre bâtiment en  
grande détresse, qu'on supposait s'être échoué.  
Le capitaine Keyes n'a pas entendu parler qu'il  
ait péri aucune personne; mais il dit que depuis  
vingt-six ans qu'il navigue sur le fleuve, il n'a jamais  
essuyé une aussi violente tempête que celle du  
samedi matin.

Le steamboat *British America*, parti dimanche  
à cinq heures p. m. pour Saint-Thomas, où était  
alors échoué le navire *Kingston*, McLean, de Li-  
verpool, adressé à MM. W. n. Patton & cie., pour  
lui porter secours et le remorquer à Québec, s'il  
était possible.  
Nous avons depuis obtenu les renseignements sui-  
vants :—

Le brick *Mars*, capitaine Watt, du port de 231  
tonneaux, parti de Québec le 18, s'est trouvé mouil-  
lé le matin du 20 dans la Traverse, et fut bientôt  
forcé de lâcher son ancre, et fut jeté à terre sur la  
côte du sud, à environ cinq lieues en bas de Saint-  
Thomas, où il est entièrement naufragé.  
Le navire *Mjestic*, du port de 505 tonneaux, ca-  
pitaine Berwick, se rendant à Québec de Whitley,  
en lest, et adressé à MM. Sharples & cie., fut assaili  
par la tempête à son mouillage à l'île Blanche, fut  
jeté à terre, et ensuite entraîné sur le récif de l'île  
aux Lièvres. Le capitaine dit qu'il est entièrement  
naufragé.

Le brick *Diana*, capitaine R. Cowan, se rendant  
de Québec en Ecosse, fut enlevé de son mouillage  
et jeté par la tempête à la côte, près de l'église du  
Saint-Thomas, où il était échoué ce matin.  
Le navire *Kingston*, échoué près de St-Thomas,  
fut déchargé hier à l'aide du steamboat *British America*,  
et s'est rendu au mouillage de la quarantaine.

La tempête de samedi était du nord-est, par une  
température froide; et hier et avant hier, vent souf-  
flait du ouest et nord-ouest, et la température était  
même plus froide. Dans les maisons on allumait les  
feux, et non pas sans besoin, le thermomètre indi-  
quant de 45 à 55. Il a tombé beaucoup de pluie, mais  
c'était nécessaire pour les moissons qui ont toujours  
une belle apparence, malgré qu'elles aient souffert,  
nous dit-on, le long de la côte du Sud, par les vers  
et autres insectes ;

Sans compter les arbres qu'elle a déracinés, les  
clôtures qu'elle a abattues, et les dommages qu'elle  
a causés dans les vergers en cassant les arbres en  
fleurs ou qui venaient de se jeter, la tempête a abattu  
plusieurs granges et enlevé les toits de plusieurs  
maisons. A St-Foi les granges de Ls. D'ry ont été  
abattues et un couple de maisons ont été en partie  
démolies. A Beauport, quatre granges, deux  
près de l'église, et l'une d'elles appartenant à un nom-  
mé Grenier, ont été abattues. A Charlesbourg, la  
grange de Pierre Guilbault a éprouvé le même sort.

Huit voiles quarrées viennent d'entrer sur notre  
rade et le télégraphe en annonce dix et onze goë-  
lettes à l'unir.

Les enquêtes suivantes ont été tenues par le *Co-  
roner* pendant les cinq derniers jours :  
Le 17 courant; sur le corps d'un nommé Louis  
Martel, égaré par un ancre. Verdict, "mort acciden-  
telle;" et sur le corps de Blaise Morin, cultivateur  
de St-François, verdict, "trouvé mort et ex-  
posé."

Le 19; sur le corps d'un nommé Shank, cuisinier  
à bord de la barque *Athelon*, verdict, "trouvé  
mort et flottant."  
Le 20; sur un corps jeté au rivage à la Place, qui  
avait été dans l'eau huit ou neuf mois et qu'on  
avait rapporté sans fondement être celui de M. G.  
W. Scott, avocat, nommé l'automne dernier. Les vé-  
tements de ce corps ne correspondaient pas avec ceux  
que portait M. Scott lorsqu'il s'est noyé; verdict,  
"trouvé noyé."

Le 19; sur le corps de Christopher Graham, ma-  
telot du *Thomas Tison*, noyé accidentellement,  
tombant d'une chaloupe lorsqu'il essayait d'embar-  
quer à bord du steamboat le *St-George*, verdict,  
"noyé accidentellement." Et aussi sur le corps  
d'un inconnu, apparemment un marin, trouvé au  
rivage à la Pointe-Lévi.

Voici un extrait des procès-verbaux du conseil-de-ville à  
sa séance du vendredi 19 juin :  
L'état des fonds fut mis sur la table; déduction  
faite sur le revenu de l'année courante, et des  
montants nécessaires pour contingences, salaires, som-  
mes déjà votées &c., la corporation aurait à sa dis-  
position pour l'amélioration et l'embellissement de  
la cité, la somme de 2614, 14 11 cents d'Halifax.

Il paraissait y avoir dans les fonds du gut et de  
l'éclairage cette année un déficit de 310l. 8 s. 4.  
Il y avait dans les fonds du marché, un surplus  
de 40l.—dans ceux des chemins un surplus d'environ  
731. Dans les fonds du feu, un déficit de 200l.  
Les échoppes du marché St-Paul, donnaient un  
revenu de 4l. 14 s.

Le conseil ajourna à vendredi prochain.

Etat comparatif des arrivages, tonnage et émigrés  
au Port de Québec, depuis l'

**Mariés :**  
Ce matin, à la Chapelle St. Louis, par le Rév. Messire Baillargeon, Curé de Québec, François DeFoy, Ecuyer, négociant, à Dlle. Marie Adélaïde Girard, tous deux de cette ville.  
Ce matin, par Messire Baillargeon, Curé, M. Germain Duroseau dit Lapsire, à Dlle. Elizabeth Couillard, de la paroisse de l'Assommoir.

**Décédés.**  
Le 15, à l'âge de 26, à l'Hôpital Général de Québec, Sieur Calixte Dufresne dite Rivard, des Trois-Rivières, pilote au-dessus du Havre de Québec.  
Au village Debaratz, le 15, Dame Marie Esther Buteau, épouse d'Antoine Fontaine, à l'âge de 27 ans.  
A. St. Philippe de Kildare, le 18, à l'âge de 44, Dlle. Marie Joséphine Julie Dambourgs, fille aînée de feu François Dambourgs, écuyer, et de défunte Dme. M. Joseph Boucher.

### VENTES PAR ENCAN.

**AVIS.**  
La vente de PATATES avertie pour aujourd'hui, au hangar jaune au quai de M. ATKINSON, est remise en conséquence du mauvais temps jusqu'à MERCREDI prochain, le 24 du courant, par  
MARTIN CHINIC,  
Québec, 20 Juin 1855. E. & C.

**VENTE DE FAIENCERIE DE PRIX.**  
FABRIQUÉE A DEVENPORT.  
Par MARTIN CHINIC, sur le quai des Indes, le SAMEDI, 27 du courant à UNE HEURE.  
**SOLIGNIERS-DEUX** Paniers et Boucarts de FAIENCERIE choisie comprenant six Services à Dîner de bonne étoffe et ornés.  
Ou circulaire de nos Catalogues imprimés.  
Québec, 27 Juin 1855.

**Vente par le Gouvernement.**  
Seront vendus par l'ENCAISSEUR du ROI, sur le QUAI du ROI, Basse-Ville, le VENDREDI 26 du courant, à UNE HEURE, pour argent comptant.  
**LES** articles suivants, tous neufs.—Herminettes, couteaux, alaines, haches à doloir, stocks & bits, compas, vrilles, marteaux, échovines, serres, fer, scies, meules, scieaux, toile pour sacs, vitres, grappins, pentures, etc. à couvrir barrais, etc. etc.  
Et immédiatement après, au Bureau de l'Ordonnance, Porte du Palais 224 quinzains de fer en paquets.  
Québec, 4 Juin 1855.

**La personne qui a Trouvé** dimanche dernier, dans l'Eglise Paroissiale un SAC DE SOIE ou réticule, contenant deux paquets de papier, avec quelques pièces d'argent, est prié de vouloir bien le remettre à la sacristie ou au bureau de cette imprimerie.  
Québec, 22 Juin 1855.

**Le Soussigné** ayant été nommé Curateur à la succession vacante du feu Pierre Houtin, en son vivant Marchand à St. Vallier, requiert tous ceux qui ont des réclamations, contre la dite succession de la présenter devant authentiques, sous un mois de cette date; et ceux qui sont indécis, envers icelle de payer sans délai.  
JOHN FRASER.  
Québec 20 Juin 1855.

**A VENDRE PAR LES SOUSSIGNÉS :**  
Champagne pétillant, "Joly,"  
Dito "Stock,"  
Dites de Port supérieur, dernièrement importé, Vins préservés en jarres.  
Oranges et Citrons bruts, cette occasion sans exemple. Saleté, justement arrivé, Fromage Américain du Tabac de Cavendish, 32 à la livre, Ladies' Twist, do. do. 50 Quarts Lard Irlandais.  
GIBB & SHAW.  
Basse-Ville, 22 Juin.

**DEBARQUANT du Hebron**, de New-York, sur le quai de Buteau, Cul-de-Sac, 75 quarts et boîtes de Tabac, No. 1, 25 tasses de Riz, nouveau de la Caroline, 25 sacs de café vert de Porto Rico.  
DAVID VASS & Cie.

**Le soussigné** informe très-respectueusement ses amis, et le public en général, qu'il a réuni son magasin de sa maison du pied de la rue Lamontagne à celui de L. BOUVIS & Cie., dans son ancien magasin, au coin du marché de la Basse-Ville, où les affaires se feront, de ce jour, aux noms et raison de METHOT & BOUVIS.  
Le soussigné ne peut laisser passer cette occasion sans offrir ses plus sincères vœux pour l'encouragement très libéral qu'il a reçu de toutes les classes, et en particulier des premières maisons du commerce, et il sollicite respectueusement la continuation de leur faveur.  
F. X. METHOT.  
Québec, 1er mai 1855.

**LES** soussignés ont à vendre, à leurs Magasins, Laines de nos St. Pierre et St. Paul, ci-devant occupés par Wm. Buiden & Cie., les articles suivants, savoir :  
Fer anglais, rond, carré et plat, grosseurs assorties  
Fer à cercles, fer du Canada, double et simple  
Acier de Crowley, tempéré et fondu  
Superbes clous à charrue et barreaux, du Canada  
Enclumes, axes, béchettes, pelles et poëles  
Chânes pour radeaux, de fer  
Grilles, poëles du Canada, embuses pour vaisseaux  
Plomb en feuille et en barre, plomb à tirer, assorti  
Cordage, fil de cordonniers  
Vitres, huile de lin bouillie et crue  
Eau-de-vie de Cognac, vin rouge d'Espagne, pipes.  
—AUSSI—  
Chânes à patente, d'Acraman, et aneres pour vaisseaux de 50 à 600 tonnes.  
GOLDSWORTHY, TOWNSEND & Cie.  
Québec, 5 mars 1855.

**A VENDRE.**  
**8** PICES } du meilleur vin de Madère,  
22 Quarts } reçus par l'Eleutheria de Londres.  
—AUSSI—  
2 Demi quarts de véritable vin rouge de Constantia reçus par la même voie, c'est un article qui n'a peut-être jamais été importé pour ce marché, et se vend à Londres un Louis la bouteille.  
—ET—  
75 Cassettes de véritable Genièvre de Hollande, 50 Paniers de Chambrans.  
J. D. BALZARETTI,  
Rue du Palais, No. 9.  
Québec, 30 mai 1855.

**A VENDRE** par les soussignés—  
100 quarts de fleur superfin  
40 demi-quarts dito  
500 quarts fleur fine  
100 dito dito moyenne  
50 dito dito réjetée  
—AUSSI—  
Rum de la Jamaïque et de Berbice  
Vin de Sherry, en pipes, barriques et quartaut.  
P. D. BURNET,  
Chambres Commerciales.

**COMPAGNIE D'ASSURANCE DU OUEST DE L'ECOSSE.**  
**LES** soussignés sont autorisés par la Compagnie d'Assurance du Ouest de l'Ecosse, à assurer les propriétés de toutes descriptions, contre les pertes ou dommages par le feu, aux conditions les plus raisonnables et de régler et toutes pertes qui peuvent avoir lieu, aussitôt que le montant en sera prouvé.  
RODGER, DEAN & Cie.  
Québec, 28 mars 1855.

**L'ALLIANCE BRITANNIQUE ET ETRANGERE.**  
**COMPAGNIE** d'Assurance de Londres pour la vie et contre l'Incendie, établie par acte du parlement en 1824, capital £5,000,000 stg.  
Cette compagnie continue à assurer les biens de toutes espèces contre toute perte ou dommage causés par le feu, conditions les plus modérées.  
FORSYTH, WALKER & Cie.  
Québec, 28 mars 1855.

**SEL** à VENDRE,—10,000 Minots de SEL, livrable à bord ou sur le quai. S'adresser à  
JAMES HAMILTON & Cie.  
23 mai 1855.

**BUREAU DU TRESORIER DE LA CORPORATION,**  
Québec, le 12 de Juin 1855.  
**Le** soussigné, Trésorier de la Corporation de Québec, donne par le présent AVIS PUBLIC, que les livres de Cotation, pour la présente année, sont actuellement en sa possession; et toutes personnes propriétaires de maisons ou emplacements ou qui possèdent des voitures à ressort des chevaux ou des chiens, et toutes personnes depuis l'âge de 21 à 60 ans, disposés à composer et acquiescer leur composition personnelle sont requises de lui payer telles taxes ou droits respectifs, portés sur les dits livres de Cotation, ou au avant le QUATRIEME jour de JUILLET prochain, en conformité à l'Acte de la 39e Geo. III. Cap. 5. section 53. à son Bureau No. 12, rue des Pauvres, lequel sera ouvert tous les jours, (les dimanches et fêtes d'obligation exceptés) depuis NEUF heures du matin jusqu'à QUATRE heures de l'après-midi.  
Par ordre du Maire,  
FREDK. DESTIMAUVILLE,  
Tr. C. Q.

**District de Québec,**  
savoir :  
BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,  
Québec, 10 Juin 1855.

**CONFORMEMENT** à un ordre des magistrats, **AVIS PUBLIC** est par le présent donné, que les livres de cotisations, qui doivent être prélevés durant la présente année, sous et en vertu des actes 36e Geo. III. chap. 9, et 39, Geo. III. chap. 5, (communément appelé les actes des chemins) ont été déposés à ce bureau, où ils seront et demeureront tous les jours, (dimanche et fêtes exceptés) entre NEUF heures du matin et QUATRE heures de l'après-midi, pour inspection publique, afin que toutes personnes qui voudraient se croire lésés par le montant de telles cotisations, tel que fixé par le coiseur pour l'année présente, puissent en appeler à la prochaine cour des sessions générales de quartier de la paix, qui commencera et siégera le DIXIEME jour de JUILLET prochain.  
PERKAULT & SCOTT,  
Greffiers de la Paix.

**A** être inséré en français et en anglais dans tous les papiers-nouvelles de cette cité pendant trois semaines successives, depuis ce jour; et doit aussi être annoncé par le crieur dans les mêmes langues, dans les rues et faubourgs de la cité de Québec, avec toute la diligence possible.

**GREFFE DE LA PAIX.**  
Québec, 11 Juin 1855.  
**NOTICE** est par le présent donnée que partie des effets trouvés il y a quelque temps dans la maison de Jean Martel Richard et d'Elizabeth Roberts, sa femme, qui n'ont point encore été réclamés, sont maintenant demandés par le dit Richard et sa femme.—Avis est en conséquence donné qu'à moins que les dits effets ne soient identifiés par les personnes auxquelles ils peuvent appartenir, ils seront vendus le 15 JUILLET prochain, le dit-mesuf du courant, telle partie des dits effets qui n'aura pas été alors réclamée, sera remise aux dits Jean Martel Richard et sa femme.  
Par Ordre,  
PERRAULT & SCOTT,  
Greffiers de la Paix.

**A** être inséré dans tous les Papiers-Nouvelles de cette cité, dans leurs langues respectives jusqu'au 19 du courant.  
P & S.

**AVIS.**  
**SALLE DU CONSEIL DE VILLE.**  
MONTREAL, 16 Mai 1855.

**Le** Conseil de Ville de la Cité de Montréal, ayant résolu dans sa séance d'hier (Vendredi, 15 mai 1855) de s'adresser à la prochaine Session de la Législature de cette Province, pour en obtenir un Acte autorisant un EMPIUNT D'ARGENT pour faire l'acquisition de la propriété substituée appartenant à la succession de feu Sieur BASILE PROULX, rue St. Paul, en cette ville, pour faire de son Emplacement une addition au NOUVEAU MARCHE, que le Conseil de Ville propose d'étendre, à travers la grève et le fleuve jusqu'à trois cents pieds au Sud-Est de l'ancien quai de la Rue des Commissaires; dont à cette partie additionnelle de la dite Place de Marché est la largeur de quatre ou cinq cents pieds le long du fleuve; et le Conseil de Ville ayant aussi résolu de se faire autoriser par le dit acte à pratiquer un CANAL PUBLIC dans toute la largeur de la dite partie additionnelle de la Place de Marché et au-delà pour conduire les immondices de la ville jusqu'au-dessous des casernes, de même que d'élever des *haies d'enceinte* publiques de distance en distance.  
AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'application sera faite par le Conseil de Ville à la Législature Provinciale pour la passation d'un Acte aux fins ci-dessus; afin que toutes personnes y intéressées en puissent avoir connaissance et se conduire en conséquence.  
Par Ordre du Montréal,  
P. AUGER, Sec. C. V.

**Le** Soussigné ayant été nommé Curateur à la Succession de feu M. GEORGE ELLIOT, en son vivant marchand commis dans un Bureau de Commerce, prie tous ceux qui ont des demandes contre la dite succession, de les présenter devant authentiques, sous treize jours de cette date, comme les effets mentionnés entre les mains du Curateur, sous le sceau de la dite Succession, de ce terme et les provenus seront divisés immédiatement entre les créanciers. Tous ceux qui doivent à la succession sont priés de payer sans délai, et aussi toutes personnes qui ont en leur possession des papiers ou autres effets, de les remettre sans délai entre les mains du dit Curateur.  
R. SYMES,  
Curateur de succession de feu GEORGE ELLIOT.  
Rue du Palais, 6 Juin 1855.

**HACKETT & OAKSHOTT**, Orfèvres et Bijoutiers, rendent leurs remerciements pour les faveurs passés, et prennent respectueusement la liberté d'informer leurs amis et le public en général, qu'ils ont transporté leur atelier de la rue St. Ursule au No. 15, rue St. Jean, en face de la rue du Palais, et juste vis-à-vis de M. Harvicker, Tobacconiste, et sollicitent une continuation des faveurs dont ils sont si reconnaissans. Tabatières d'or et d'argent, diamans et perles enchassés et communs, et tous articles de bijouterie et orfèvrerie, exécutés à l'ordre. Vieille bijouterie et argenterie refondues ou pris en échange. Réparations de toute description, dans leur ligne, quelques-unes exécutées avec élégance, solidité et promptitude, à bas prix. Médailles faites à l'ordre; articles argentés, instrumens de musique réparés avec l'attention nécessaire.  
N. B.—Epaulettes d'Officiers, galons, ornemens de casquettes et ceinturons, réparés.

**BUREAU DE MEDICINE DE QUEBEC.**  
Hortel-Dieu, 2 Juin.  
**IL** y aura une Assemblée Trimestrielle des Membres de ce Bureau, pour l'examen des Candidats à l'étude et à la pratique de la médecine, LUNDI le jour de juillet prochain, à DEUX heures de l'après-midi J. Z. NAULT, Secrétaire.

**UN JEUNE MONSIEUR** pourra trouver une PENSION dans une Famille Canadienne.—S'adresser à cette imprimerie.  
Québec, 16 Juin 1855.

**PERDUE OU VOLEE.**  
**UNE** CHALOUPE à clain, à six rames, 22 1/2 pieds de longueur, peinte en dehors, fond blanc, et les bords noirs, une barre rouge, et en dedans couleur de plomb, et verd au dessus des traverses; marquée "Clyde, Liverpool" en dehors de son arrière, et "John Brown" en dedans.  
Quiconque donnera des informations qui pourront faire recouvrer la dite chaloupe sera généralement récompensé en s'adressant à  
WILLIAM SHARPLES & FILS,  
Québec, 15 Juin 1855. Quai de McCallum

**PERDUE** hier (Mercredi) une TRAITE de M. WILLIAM BROWN, acceptée par M. CROFT, pour £25, payable à 3 mois de date, et dont le paiement a été arrêté. Quiconque l'aura trouvée, recevra une récompense en la remettant au soussigné.  
G. D. BALZARETTI,  
rue du Palais, No. 9.  
Québec, 4 Juin 1855.

**A VENDRE** par le Soussigné :—10,000 madiers d'épinette, 12 x 9 x 3, de première et seconde qualité.  
2,000 madiers de pin rouge, 12 x 9 x 3 seconde qualité.  
2,000 do do 8 x 9 x 3  
Lattes de pruche  
10,000 planches de pin, pour le marché des Iles.  
JAMES B. EDIE,  
Rue St. Paul, Québec, 18 mai, 1855.

**A VENDRE**—HUILE DE LIN bouillie et crue, en quarts de 30 jusqu'à 70 gallons.  
JOHN GRANGER,  
Rue du Sault-au-Matlot.  
6 Juin 1855.

**A VENDRE PAR LE SOUSSIGNES.**  
BRAIE, Résine, Esprit de Thérébentine, Cordage, étoupe, Vernis, Bouillons, balets de tapis, Chandelles, Lard Irlandais, Boeuf de prime et prime mess, Poix.  
Eau-de-vie de Cognac en pipes et en quarts, Genièvre de Hollande, en dito, et en caisses, Cassonade, Vin de Madère, Sherry et de Port.  
RODGER DEAN & Cie.  
Québec, 25 mars 1855.

**RECEMENT ARRIVE** et à vendre par les SOUSSIGNES, CHARBON DE NEWCASTLE ET DE SUNDERLAND, pour grille—qui se débarquent maintenant et sera livré tout criblé.  
Aussi—Une cargaison de charbon supérieur pour l'usage des forgerons.  
JAS. HAMILTON & Cie.  
Québec, 25 mars 1855.

**A VENDRE.**  
**60 TONNES** de rum de la Jamaïque, la plus grande partie reçue récemment de Liverpool, et d'une qualité supérieure.  
25 Tonnes de Rum de Demérara, qui se débarquent maintenant; fort.  
Sucre de la Jamaïque, en boucarts, tierces et quarts, Jus de Citron, en barriques, pièces et quarts, Piment, Fil à Saumon, douves de chêne rouge, dollées.  
D. F. FRASEL.  
Rue Champlain, Québec, 25 mai 1855.

**A VENDRE** par les soussignés :  
25 quarts suif à chandelle de Russie,  
500 boîtes du meilleur savon de Liverpool,  
500 boîtes vitres, de grands assorties,  
110 quarts clous et fiches,  
10 balles Onaburgh,  
8 do. toile à draps de Dundee  
15 do. toiles vailes blanches et non blanches,  
10 do. lignes et ficelles assorties.  
—AUSSI—  
Un assortiment de Cordage à patente, fil carret, et corde blanche, &c. &c.  
J. M. FRASER & Cie.  
Québec, 25 mai 1855.

**VINS FRANCAIS A VENDRE.**  
**Le** soussigné offre en vente :  
Ving-t-cinqs Vin Français, récemment arrivés, Vin d'Herminette blanc et rouge,  
Vin Côtéroul, do. do.  
Vin St. Perry blanc grand moussoux et non moussoux.  
Le tout garanti de la première qualité qui ait jamais été importée en ce pays.  
G. D. BALZARETTI,  
No. 9, rue du Palais.  
8 Juin 1855.

**A VENDRE** sur le QUAI DE BUTEAU, Cul-de-Sac :—  
100 balles Tabac en feuilles de la Virginie  
100 boucarts Tabac du H. C.  
100 quarts tabac en torquettes  
75 demi-quarts dito  
3 sacs de café  
3 balles dito de Mocha  
6 quarts d'indigo  
5 pipes Genièvre de Hambourg  
8 tonnes de Whisky  
30,000 Cigarettes de la Havanne  
75 sacs de riz  
50 do. de poivre.  
—AUSSI—  
Lard, Boeuf, Farine d'Avoine, Orge, Avoine, Pois.  
D. VASS & Cie.

**DISSOLUTION DE SOCIETE.**  
**LA** Société de HOLCOMB & LATHAM, est de ce jour dissoute par consentement mutuel. Les affaires seront, à l'avenir, transigées par R. LATHAM, seullement, lequel paiera toutes les demandes contre HOLCOMB & LATHAM et est autorisé à retirer toutes leurs dettes.  
S. R. HOLCOMB,  
R. LATHAM.  
Québec, 15 mai 1855.  
R. LATHAM est autorisé à percevoir toutes les créances du soussigné.  
S. F. HOLCOMB.  
Québec, 15 mai 1855.

**R. LATHAM** offre en vente, les articles suivants et ci-devant magasin de Holcomb & Cie. coin des rues St. Paul et St. Pierre :  
2000 quarts de farine supérieure, fine et moyenne  
600 quarts de ditto sure  
130 do. de lard, Prime Mess, Mess & Prime,  
80 tonnes de beurre  
60 do. de saindoux  
70 boîtes de chandelles  
50 quarts de pois.  
—AUSSI,  
Tabac en feuille, biscuit en sacs, houblon, crackers de Boston, langues en barrais et demi barrais; jambons, balais à tapis, &c. &c.  
R. LATHAM.  
Québec, 15 mai 1855.

**DEBARQUANT MAINTENANT** sur le Quai de BUTEAU, Cul-de-Sac, et à vendre :—  
100 petites boîtes beurre excellent,  
100 boîtes chandelles  
100 do. savon  
20 caisses Thé Hyson Skin  
5 do. de Young Hyson  
1 caisse contenant thé Hyson en boîtes,  
20 caisses de Thé Bohéa.  
D. VASS & Cie.

**AVERTISSEMENT.**—Le soussigné ayant été élu Curateur à la succession vacante de feu JEAN BAPTISTE MAESTRUCO, et devant de Québec, marchand, décédé, informe les personnes qui doivent à la dite succession qu'il exige qu'elles payent immédiatement entre ses mains le montant de ce qu'elles peuvent devoir; et prie celles qui ont des réclamations contre la dite succession de lui produire leurs comptes dûment attestés.  
G. D. BALZARETTI,  
Curateur.  
Québec, 12 Juin 1855.

**A VENDRE** par le soussigné, au No. 12, Rue St. Ursule, Haute Ville,  
FARINE, AVOINE, ET SON.  
ALEX. MILLER.  
Québec, 2 Juin 1855.

**MAXIM & BOURNE** ont à vendre Eau-de-vie, Genièvre, Vins, Savon et Chandelles de Liverpool et de Montréal, Moutarde, Peintures de toutes couleurs, Vitres, Papier Post, Pot et à Enveloppe, etc. etc.  
Québec, 15 mai 1855.

**LES** soussignés, Agens pour la vente des clous Lés dits (beaver cut nails) comme aussi de cordes à moulins et à mâts, auront toujours en main un assortiment et pourront fournir les commerçans à des taux modérés.  
J. M. FRASER & Cie.  
Québec, 16 mai 1855.

**EFFETS** non réclamés,  
Adressés au,  
Col. Delatre, Drummondville, } 1 quart de verrerie,  
Haut-Canada, } à bord du William  
Point de marque, un rouleau de plomb en feuille.  
Les articles susdits déba de la Barque Captain Ross, D. Morton, Maître, de Québec, ont été envoyés au magasin du Roi, et s'ils ne sont réclamés dans le temps prescrit seront vendus selon la loi.  
HENRY W. WELCH.  
10 Juin, 1855.

**LES** soussignés offrent en vente :—  
100 quarts Lard supérieur (prime)  
200 do do (prime mess)  
50 tonnes Beurre du H. C.  
10 barils Saindoux supérieur  
40 balles de Tabac en feuilles de la Virginie  
1 caisse de Cigarettes supérieures, [marque de Brown]  
100 boîtes de Savon de Montréal  
Vin rouge de Sicile, Whiskey de Montréal, Raisins, Farine d'Avoine, Barley, etc.  
—AUSSI—  
Attendus tous les jours de New-York :—  
100 quarts de Résine  
100 do Brai  
50 do de Goodron  
40 tierces de Riz nouveau  
TORRANCE & YOUNG.  
Québec, 4 Juin 1855.

**A VENDRE** PAR LES SOUSSIGNES.  
**FLEUR** Superfine, Fine et Moyenne,  
Sel de Liverpool,  
Charbon de Newcastle et de Sunderland,  
Briques, et bouteilles à vin.  
JAS. HAMILTON & Cie.

**A VENDRE, PAR ATKINSON, USHORNE & Cie.**  
**10,000 M**ADRISERS de pin rouge, de 2 1/2 pouces d'épaisseur, descendus l'année dernière, et maintenant au Cap Rouge, Québec, 16 mai 1855.

**AVIS.**—Le Soussigné ayant été dûment nommé syndic de la succession de John McPhee, ci-devant épicer sur la rue St. Paul, pour retirer et percevoir tous les argens dus à la dite succession—tous ceux qui doivent à icelle sont avertis qu'ils ne payent immédiatement au soussigné, leurs comptes seront mis entre les mains d'un Avocat pour collection.  
JOHN FISHER,  
Basse-Ville, place du Marché.  
Québec, 6 Juin 1855.

**Le** soussigné, commune en biens avec feu son mari, JOSEPH PACAUD, écuyer, en son vivant, marchand, des Trois-Rivières, et Tutrice édue en justice à ses enfans mineurs, prévient le public et particulièrement les débiteurs de sa ci-devant communauté avec son défunt mari, ainsi que ses propres débiteurs, de ne payer qu'à elle-même, et non à d'autres, à moins qu'ils ne montrent une autorisation par écrit signée d'elle, sous peine de payer deux fois.  
ANGELIQUE B. PACAUD.  
Trois-Rivières, 2 Juin 1855.

**Le** soussigné a transporté son ETUDE au N° 3, Rue ST. LOUIS, près de la Cour de Justice, en la maison dernièrement occupée par M. GEO. WELLING voisin de celle de A. GUY, Ecr. Avocat.  
LOUIS PANET, Notaire.  
Mai, 1855.

**ROBERT CAIRNS, JUNIOR,**  
MARCHANT TAILLEUR,  
No. 20, RUE DE LA MONTAGNE,  
INFORME respectueusement ses amis et le public qu'il a reçu par le CHEBU, partie de son assortiment d'été, consistant en draps superfins, casimirs, mélangés, soie fleurie et velours, drils, canotons, florentines, mélangés, etc. etc.—Aussi un petit assortiment choisi de chapeaux de messieurs, bretelles, gants, cols et une variété d'autres articles.  
Québec, 21 mai 1855.

**Le** Soussigné, prévient ses amis et le Public qu'il a transporté son magasin dans la maison ci-devant occupée par Me. F. Mithot, ou il aura toujours un des meilleurs assortiments de Cuir; et aussi Tabac en torquette, Tabac en poudre, Sigares St. Eustache, Lard, Saindoux, etc. etc. etc.  
CHARLES F. PRATT,  
Coin des Rue Lamontagne et Sault au Matlot.  
Québec, 2 mai 1855.

**AVIS.**—Tous ceux qui doivent à la succession de feu WILLIAM FINLAY, en son vivant, de Québec, marchand, sont priés de payer immédiatement au Soussigné, à son Bureau, No. 16, rue St. Louis, et ceux qui ont des demandes contre la dite succession, sont priés de présenter leurs comptes, dûment attestés.  
R. H. GAIRDNER,  
Seul Exécuteur.  
Québec, 20 mai 1855.

**LES** soussignés s'étant associés comme négocians dans toutes les branches, sous le nom et raison de TORRANCE & YOUNG, offrent leurs services pour la vente d'aucuns effets confiés à leurs soins, ainsi que pour l'achat des produits des Iles. Ayant loué les premises étendues sur le quai de McCallum, ils sont priés à recevoir des effets pour vente au emmagasinage.  
DAVID TORRANCE,  
JOHN YOUNG.  
Québec, 20 mai 1855.

**AVIS.**—Les Soussignés étant entrés en société à commencer du premier du courant, continuant les affaires ci-devant conduites par eux sous les noms de GEORGE SYMES & FILS et ROBERT POPE ROSS sous le nom de SYMES & ROSS.  
GEO. BURNES SYMES,  
R. P. ROSS.  
Québec, mai, 1855.

**AVIS.**—Le soussigné ayant transporté son Bureau d'Encanteur et Courtier ou lieu bien connu, No. 9, rue du Palais, vis-à-vis de l'Albion-Hôtel et ayant des dépendances considérables, de grandes voitures à l'épreuve du feu, et reconnaissant les faveurs qu'il a déjà reçues depuis qu'il a commencé son ci-devant établissement, il le sollicite, avec confiance, une continuation, et il espère que par son attention aux intérêts de ses amis et ses pratiques, l'on verra qu'il leur rendra justice et qu'il recevra ce support qu'il sollicite humblement.  
G. D. BALZARETTI.  
Québec, rue du Palais, 2 Mai 1855.

**AVIS.**—Les soussignés transigeront des affaires à Québec, comme ci-devant, sous le nom de Wm. BURNES & Cie par le moyen de leurs Agens J. M. FAYEN & Cie. les quels auront constamment en main, un assortiment de quincaillerie, chaînes, vitres, plomb à tirer, plomb, en feuille peintures, etc.  
Et de leur manufacture.  
Clous coupés, de toute description, cardes à lain pour moulins et à mains, haches d'acier.  
BUDDEN & VENNOR.  
Montréal, 18 mai 1855.

**BUREAU DU GREFFIER.**  
CHAMBRE D'ASSEMBLEE,  
Québec, 17 Avril 1855.

**Le** Greffier de la Chambre d'Assemblée recevra les propositions jusqu'à l'ouverture de la prochaine Session pour l'impression du Journal, Appendices, Bills et autres ouvrages de la Chambre d'Assemblée, et il espère que par son attention aux intérêts de ses amis et ses pratiques, l'on verra qu'il leur rendra justice et qu'il recevra ce support qu'il sollicite humblement.  
Les dits Propositions devant être faites dans la formes suivantes savoir :  
1er 100. 2d 100.  
Chaque Feuille d'impression sur bon Papier, en Cicero, et même format que les Journaux des années dernières, ouvrage uni, Dito do. do. avec réglettes et chiffres, — — — — —  
—APPENDICE—  
Chaque Feuille d'impression sur même format, mêmes matériaux même caractère que le Journal, ouvrage uni — — — — —  
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, — — — — —  
Dito do. do. en Philo-sophie, ouvrage uni, — — — — —  
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, — — — — —  
Dito do. do. en Petit Roman, ouvrage uni, — — — — —  
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, — — — — —  
Dito do. do. en Petit Texte, ouvrage uni, — — — — —  
Dito do. do. avec réglettes et chiffres, — — — — —  
—BILLS—  
Chaque Feuille sur le format ordinaire, bon Papier, en Cicero, Rapports de Comités, Communications de l'Exécutif et autres Documents, qui doivent faire partie du Journal ou de l'Appendice, dont l'impression sera ordonnée et faite pendant la Session.  
Par 1000 M de composition.  
Pour le Papier et l'impression par 100 Feuilles.  
Pour les mêmes ouvrages à titre faits pendant la vacance séparément du Journal ou de l'Appendice.  
Par 1000 M de composition.  
Pour le Papier et l'impression par 100 Feuilles.  
Pour Lettres, Circulaires, Blancs et autres Impressions non comprises dans les classes ci-dessus.  
Par page d'impression de 2800 M. N. B.—Des échantillons du Papier devront accompagner les propositions.  
Wm. B. LINDSAY,  
Greff. Assemblée.  
L'Editeur de la Minerve est prié d'insérer la notice ci-dessus jusqu'à la prochaine assemblée de la Législature.

**DEBARQUANT**  
AU QUAI DE BUTEAU CUL-DE-SAC.  
**VINGT-CINQ** boîtes d'ORANGES, dans la meilleur condition.  
DAVID VASS & Cie.  
Québec, 15 Juin 1855.

**ON** A BESOIN d'un JEUNE HOMME qui a été accoutumé à servir dans un magasin d'Epicerie; il faut qu'il possède les deux langues, et soit muni des meilleures recommandations. S'adresser à ce Bureau.  
Québec, 5 Juin 1855.

**PAPIER A ECRIRE POUR ÉCOLES, POUR LES BUREAUX PUBLICS ET COMPTOIRS,** de qualité supérieure à des prix très modiques, se trouve en grande variété, chez NEILSON & COWAN, au Bureau de la Gazette de Québec, côté de la Basse-Ville.  
Québec, 17 avril 1855

**CHAMBRE D'ASSEMBLEE**  
Québec, 26 Février 1850.

**RESOLU.**—Qu'après la fin de la présente Session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour régler un pont ou des ponts; pour régler quelque commune, pour régler quelque chemin de barrière ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné notice de telle application qu'on se proposera de faire dans la Gazette de Québec, et dans un des papiers publics du district, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte de l'Eglise des paroisses qui pourront être intéressées à telle application, et à l'entour le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois, au moins, avant que telle pétition soit présentée.  
12 Mars, 1817.

**RESOLU.**—Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra des pétitions pour des bills privés que dans les premiers quinze jours de chaque session.  
22e Mars, 1819.

**RESOLU.**—Qu'après la présente session, avant qu'il soit présenté à cette chambre aucune pétition pour obtenir permission d'introduire un bill privé pour gréger un pont de péage, la personne ou les personnes qui se proposeront de pétitionner pour un tel bill, en donnant la notice ordonnée par la règle du troisième février mil huit cent dix, donneront aussi de la même manière un avis notifiant les taux qu'elles se proposent de demander, l'étendue du privilège, l'élévation des arches, l'espace entre les culées ou piliers pour le passage des caïeux, cages, ou bâtimens, et mentionnant si elles se proposent de bâtir un pont levé ou non.  
4e Mars, 1824.

**RESOLU.**—Que tout pétitionnaire demandant un privilège exclusif, déposera entre les mains du greffier de cette chambre une somme de vingt-cinq livres avant que le bill pour tel privilège exclusif soit passé à la seconde lecture, pour payer en partie les dépenses du dit bill privé; laquelle somme sera remise aux pétitionnaires s'ils n'obtiennent pas la passation de la loi.  
(Attesté.)  
Wm. B. LINDSAY, greffier assemblée.  
Les Imprimeurs de Gazettes et autres papiers publiés en cette Province, sont priés d'insérer les résolutions ci-dessus dans leurs papiers respectifs dans les langues dans lesquelles ils sont publiés, jusqu'à la prochaine assemblée de la législature.

**A VENDRE PAR LES SOUSSIGNES:**  
VIN DE TENERIF, L. P. et Cargo Brand de Pasley en pipes et quartauts,  
Sherry brun et pâle en dito  
Vin rouge de Sicile en dito  
20 pipes vin blanc de Messine  
10 barriques Claret  
Vin d'Orpoto, de Madère et Claret en caisses  
Cognac Brandy, Otard, Dupuis & Cie. Brand  
Rum de la Jamaïque  
Vinaigre supérieur de vin blanc  
Riz des Indes Orientales en sacs  
Empois de Montréal  
10 barriques No. 1  
Cuivre en feuilles, clous et fiches de cuivre  
Toile à voile assortie, cordage et étoupe  
Peinture noire, blanche et grise  
Goudron en quart et barils  
Huile de loup-marlin pâle en quarts  
Pèges à patente  
Grilles à charbon de New-Castle.  
Wm. PRICE & Cie.  
Québec, 3 février 1854.

**MAISONS A LOUER, SUR LE CAP.**  
La maison maintenant occupée par la Lord Eyre de Québec.  
Aussi—La Maison, en arrière, ci-devant occupée par M. Wm. Desbarats, Ecuyer, S'adresser à M. William Cowan, Bureau de la Gazette.  
Québec, 21 mars 1855.

**A VENDRE OU A LOUER,** cette grande maison neuve et terrain spacieux, à l'arrière, en arrière, des plus rares, avec cour et remise, situés dans la Paroisse de la Ste. Famille, Ile d'Orléans, le tout est bien calculé pour une résidence de campagne d'une famille respectable ou un monsieur qui aime la chasse. S'adresser